



(19)

Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 0 684 669 A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:
10.07.1996 Bulletin 1996/28

(51) Int Cl. 6: H01R 33/22

(43) Date de publication A2:
29.11.1995 Bulletin 1995/48

(21) Numéro de dépôt: 95830107.9

(22) Date de dépôt: 22.03.1995

(84) Etats contractants désignés:
DE ES FR IT NL SE

(72) Inventeur: Pini, Belisario
I-50141 Firenze (IT)

(30) Priorité: 24.05.1994 IT FI940096

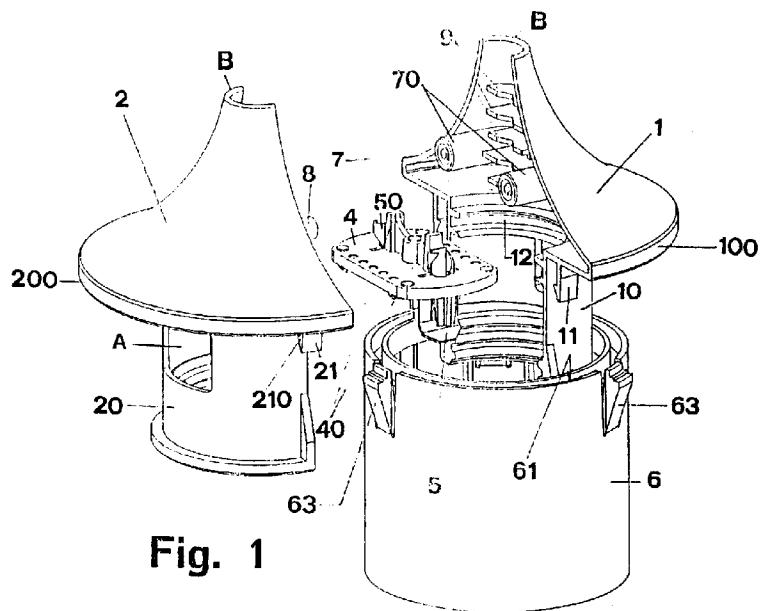
(74) Mandataire: Martini, Lazzaro
Studio Brevetti Ing. Dr. Lazzaro Martini s.r.l.
Via dei Rustici 5
50122 Firenze (IT)

(71) Demandeur: PEISA S.r.l.
I-50141 Firenze (IT)

(54) Douille spécialement pour lampes de bureau et applique

(57) Douille en matériel plastique artificiel, spécialement pour lampes de bureau et applique, comprenant un corps principal fondamentalement cylindrique, en deux éléments en coque (1,2) fondamentalement symétriques entre eux, de manière à délimiter inférieurement un siège (3) pour le vissement du socle d'une ampoule et un siège pour un insert (4) qui supporte les deux contacts métalliques (5) reliés aux conducteurs électriques pour l'alimentation de l'ampoule, où lesdits éléments en coque (1,2) sont rendus étroitement solidaires, en correspondance d'un plan longitudinal central (k-k) de la douille (P), avec un élément annulaire (6) enveloppant la portion inférieure (10,20) des deux éléments en co-

que (1,2) adhérents dans le plan de jonction (k-k). L'édit élément annulaire (6) est pourvu intérieurement de plusieurs saillies longitudinales (60) aptes à comprimer la correspondante portion inférieure (10,20) des deux élément en coque (1,2) et ainsi rendre de dimensions stables le siège (3) pour le socle de la lampe en phase de vissement de la même. Chacun des deux éléments en coque (1,2) est pourvu de deux appendices flexibles et élastiques (11, 21), avec l'extrémité libre (110, 210) centripètement orientée vers la respective portion inférieure (10,20), pour s'engager avec accrochage irreversible dans un correspondant siège (61) de l'élément annulaire (6).





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
A	FR-A-2 036 278 (GARAVOGLIA) 24 Décembre 1970 * page 1, ligne 18 - page 2, ligne 11; figures 1-5 * ---	1,2	H01R33/22
A	FR-A-983 725 (GRIMMEISEN) 27 Juin 1951 * page 1, colonne de droite, ligne 18 - ligne 19; figure 1 * ---	6	
A	DE-A-28 19 350 (CORIPEN AB) 16 Novembre 1978 * page 11, ligne 11 - page 12, ligne 14; figure 1 * ---	1,3	
A	WO-A-81 02369 (CORIPEN AB ;TOORELL S (SE); 1 REMNEMARK B (SE)) 20 Août 1981 * page 1, ligne 16 - page 2, ligne 11; figures 1-6 * -----	1	
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)			
H01R			
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	20 Mai 1996	Criqui, J-J	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	